

Déclaration de politique générale : Encore beaucoup de questions en suspens

Après la déclaration de politique générale du Premier ministre Michel Barnier, Intercommunalités de France se satisfait de la main tendue aux collectivités locales, notamment sur les questions liées aux finances publiques ou à la transition écologique. De nombreuses thématiques abordées, comme l'eau, l'habitat, les transports, ou le ZAN sont au cœur des compétences des intercommunalités. Mais les moyens concrets à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs affichés mériteraient d'être précisés. Dans le cadre des échanges à venir avec les membres du Gouvernement, les élus des instances d'Intercommunalités de France souhaitent obtenir des clarifications sur les politiques qui seront mises en œuvre et leur feront part des propositions de l'association.

Concernant les finances, la volonté du Premier ministre de faire « avec les collectivités locales, et non pas contre elles ou sans elles » est **un signal encourageant** après de nombreuses accusations injustifiées faites à l'endroit des collectivités. Intercommunalités de France réaffirme **l'esprit de dialogue et de concertation cher à l'association** qui présidera dans les échanges avec les ministres de l'Économie et du Budget.

Bien que la priorité soit également donnée à la transition écologique, au cœur des compétences des communautés de communes, agglomérations et métropoles, **Intercommunalités de France s'interroge sur les arbitrages qui seront faits sur le fonds vert**, nécessaire au financement des politiques en faveur de l'environnement dans les territoires.

Les élus d'Intercommunalités de France sont tout particulièrement sensibles à la question **de la gestion de l'eau**, priorité de l'association. Si la création d'une « grande conférence nationale » consacrée aux « enjeux stratégiques liés à l'eau » est un signal intéressant, **Intercommunalités de France appelle le Premier ministre à réaffirmer l'engagement de l'exécutif pour le maintien du transfert de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement en 2026 aux intercommunalités**. Il en va de l'impératif de sobriété dans un contexte de raréfaction de la ressource.

Plus globalement, les mots-clefs « écoute, dialogue et contractualisation avec les collectivités locales et les élus locaux » affichés par le Premier ministre sont **un signal positif, mais qu'il convient de mettre en œuvre concrètement**. Intercommunalités de France espère que des réponses seront apportées lors de sa 34^e convention au Havre du 16 au 18 octobre prochains.

Contacts presse :

Yoann Jacquet – y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88
Xavier Naah – x.naah@intercommunalites.fr – 07 88 13 01 00

À propos d'Intercommunalités de France

Intercommunalités de France est une association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux. Elle accompagne ses adhérents par la mise à disposition de l'expertise de son équipe.

Elle est présidée depuis 2020 par Sébastien Martin, président du Grand Chalons.

L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 205 communautés d'agglomération, 11 communautés urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 720 communautés de communes, qui représentent près de 80 % de la population française.

En savoir plus : www.intercommunalites.fr